

**ASSOCIATION
FONCIERE AGRICOLE
de
ST-AMANT-TALLENDE**

-:-

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq le neuf avril, le Syndicat et l'Assemblée Générale, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Amant-Tallende, sous la présidence de Madame Florence LHERMET, Présidente.

Objet :

Approbation du compte de gestion de
l'année 2024

-=-

N° 2025-02

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 5

Nombre de membres représentés : 3

Nombre de voix en exercice : 49

Nombre de voix présentes : 17

Nombre de voix représentées : 9

Nombre de voix exprimées : 26

Date de convocation : 31 mars 2025

Présents : M. BAES Frédéric, M. JUILHARD Philippe, Mme JUILHARD Christine, Mme LHERMET Florence, Mme MOTTET Annie, M. NIEZGODZKI Didier.

Absents / Excusés : Mme ARCHIMBAUD Nicole, M. ARMAND Bernard, M. CHABERT Philippe, M. CHANTELAUZE Maxence, M. ECHALIER Alain (pouvoir à Mme LHERMET Florence), Mme JOUAN Marie-Ange, M. LABBAYE Lucien, Mme LACQUIT Andrée ou M. LACQUIT Patrice, Mme LEMARRE Madeleine, M. LONCHAMBON Philippe, Mme MEIGNAL Sylvie, Mme PERRIN Annette, (pouvoir à M. JUILHARD Philippe), M. PETIT Pascal (pouvoir à Mme LHERMET Florence), le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Quorum atteint : oui

-=-

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2024 a été réalisée par le trésorier de l'Association Foncière Agricole de Saint-Amant-Tallende, et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de l'Association Foncière Agricole (AFA) de Saint-Amant-Tallende,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif de l'AFA et du compte de gestion du trésorier.

Il est proposé au syndicat et à l'assemblée générale de l'AFA d'approuver le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2024 dont les écritures sont conformes au compte administratif de l'AFA pour le même exercice.

Après en avoir délibéré, le syndicat, à l'unanimité, approuve le compte de gestion de l'AFA pour l'année 2024 dont maquette annexée,

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale, à l'unanimité, approuve le compte de gestion de l'AFA pour l'année 2024 dont maquette annexée.

Fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En Mairie le 28 avril 2025,

La Présidente,

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop and a small flourish at the end.

Florence LHERMET

La Secrétaire,

A stylized, handwritten signature in blue ink, featuring a prominent 'A' and 'M'.

Annie MOTTET